

Sunny Yogis Holiday

Du 17 au 24 Mai 2024

CONDITIONS D'HERBERGEMENT, DE REGLEMENT ET D'ANNULATION

Hôtel Torre Del Barone 5* Resort & SPA - Sicile

HEBERGEMENT :

Tarif basé pour un groupe minimum de 40 personnes (sur les 2 semaines)

En chambre double (2 per) avec soit 1 grand lit ou 2 lits, Terrasse, salle de bain, 1 WC.

* Si vous vous inscrivez à plusieurs, merci de nous communiquer le nom de votre colocataire.

* Si vous vous inscrivez en solo et que vous n'avez personne avec qui partager votre chambre :

- si vous souhaitez partager votre chambre, le prix de la chambre double sera alors appliqué.

S'il n'y avait aucune personne pour partager votre chambre, le supplément de la chambre individuelle vous sera automatiquement appliqué. Mais comme chaque année, nous ferons au mieux

- Si vous ne souhaitez pas partager votre chambre : chambre single avec un supplément de 270€ pour la semaine (mais attention les singles sont limitées)

REGLEMENT DE L'ADHESION :

Si vous souhaitez prendre l'adhésion et bénéficier du tarif adhérent

- un chèque, libellé à l'ordre de « Les Lucky Dancers » d'un montant de 15€ accompagnée du bulletin d'adhésion complété et signé [ICI](#)

REGLEMENT DU SEJOUR :

Pour toutes autres demandes concernant vos modalités de règlement ou si vous souhaitez régler en CB ou par virement, merci de nous contacter

* Règlement en 2 fois par chèque :

- 1^{er} chèque d'acompte, libellé à l'ordre de « LA CITE DU VOYAGE » d'un montant de 350€ / pers

+ le montant de l'assurance choisi si vous souhaitez souscrire à l'assurance

Ce chèque pourra être encaissé au plus tard le 10 Décembre 2023

- 2^{ème} chèque du solde, libellé à l'ordre de « LA CITE DU VOYAGE »

Le solde du voyage sera encaissé au plus tard le 5 Avril 2024

* Règlement en plusieurs fois par chèque

Règlement par chèque :

- 1^{er} chèque d'acompte, libellé à l'ordre de « LA CITE DU VOYAGE » d'un montant de 350€ / pers

+ le montant de l'assurance choisi si vous souhaitez souscrire à l'assurance

Ce chèque pourra être encaissé au plus tard le 10 Décembre 2023

- les autres chèques devront être libellés libellé à l'ordre de « LA CITE DU VOYAGE », tous datés à la même date et envoyés en même temps.

Pensez à bien noter au dos les dates d'encaissement souhaités.

Le solde du voyage sera encaissé au plus tard le 5 Avril 2024

VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, merci de nous faire parvenir l'ensemble des chèques à l'adresse suivante :

Les Lucky Dancers – 42 Rue Védrines – 91170 Viry-Châtillon

CONDITIONS D'ANNULATION :

Annulation avant le 31 Décembre 2023 : ACOMPTE NON REMBOURSABLE

Annulation du 1^{er} Janvier au 29 Février 2024 : pénalité de 50% du montant du voyage

Annulation du 1 Mars au 8 Avril 2024 : pénalité de 80% du montant du voyage

Annulation à partir du 9 Avril 2024 : pénalité de 100% du montant du voyage

1370€ / pers adhérents
1380€ / pers non adhérents

Semaine Supplémentaire
du 10 au 17 Mai 2024
650€ / pers

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 06 15 89 74 86

E-mail : leslucky.dancers@wanadoo.fr

Adresse : Les Lucky Dancers – 42 Rue Védrines – 91170 Viry-Chatillon